Au Sud de Marseille, un vaste espace montagneux littoral sépare la vallée de l'Huveaune de la mer. Ce paysage minéral et tourmenté est exceptionnel.

Les masses compactes des reliefs pyramidaux qui dominent l'Huveaune s'opposent à la dentelle déchiquetée et vertigineuse des falaises et des aiguilles des calanques. L'unité de paysage inclut l'ensemble de ces reliefs et les îles ainsi que le bassin littoral de Cassis enclavé entre les contreforts urgoniens des Calanques et la falaise sombre du cap Canaille.

[](http://www.google.es/imgres?imgurl=http://media-cdn.tripadvisor.com/media/photo-s/01/21/65/b6/marseille.jpg&imgrefurl=http://www.tripadvisor.es/LocationPhotos-g187253-Marseille_Provence.html&usg=__fhX-9z-v0AmHMyn306eTENVEzr4=&h=412&w=550&sz=48&hl=es&start=0&zoom=1&tbnid=CfZ1VeiMH5aKuM:&tbnh=126&tbnw=168&prev=/images%3Fq%3Dcalanques%2Bde%2Bcassis%26hl%3Des%26sa%3DG%26biw%3D1276%26bih%3D564%26gbv%3D2%26tbs%3Disch:1&itbs=1&iact=hc&vpx=121&vpy=106&dur=4540&hovh=194&hovw=259&tx=152&ty=106&ei=L8YITfiHJNWI4QaGi53NDw&oei=L8YITfiHJNWI4QaGi53NDw&esq=1&page=1&ndsp=20&ved=1t:429,r:0,s:0)

Jouxtant l'unité du bassin de Marseille et sa conurbation, le massif des Calanques tranche avec la ville par son ambiance désertique. Un chaos de roches blanches aveuglantes sous le soleil, déchiquetées en dentelles de pierre, constitue un site âpre et grandiose. La violence des formes et des couleurs saisit le visiteur : le blanc des reliefs est magnifié par le contraste avec le bleu du ciel et plus encore avec celui de la mer, variant de l’outremer au turquoise.

On peine à penser que ce monde aride et désert ait pu être verdoyant avant les ravages des incendies successifs. Le parcours des lieux dément vite la première impression d'uniformité. Les échancrures des calanques sont chaque fois différentes. Dans un tel désert de pierre, inhospitalier, les quelques modestes cabanons de pêcheurs serrés au creux des calanques surprennent le visiteur.

Ce désert est aujourd'hui relatif : en fin de semaine les randonneurs, grimpeurs et autres amoureux de la nature investissent les lieux... Ce mouvement a été initié dès 1879 dans ce paradis de l'escalade.

Bleu du ciel et de la mer, émeraude des calanques, blanc, gris, ocre rosé des falaises ; brun du vignoble l’hiver, jeux des verts, tendre, doré et rouges des vignes ; stries régulières des terrasses vers Cassis ; vert sombre des cyprès et des pins ; gris, jaune et vert des garrigues piquetées de fleurs au printemps...

• Le massif des Calanques compose un paysage minéral et végétal caractéristique d'une géomorphologie et d'une climatologie conditionnant un milieu xérique original. L'empreinte humaine reste discrète bien que ces espaces aux portes de la ville soient intensément pratiqués. Le paysage humanisé, structuré par les aménagements ruraux et urbains, se situe en périphérie. Outre cette distinction entre espaces humanisés et espaces sauvages, l'unité est organisée selon les caractères géomorphologiques et les rapports des paysages à la mer.

**•** L’unité de paysage est délimitée par le cap Croisette, à l’Ouest, et le cap Canaille à l’extrémité des crêtes dominant la baie de Cassis, à l’Est, et par la vallée de l’Huveaune, au Nord. Le massif des Calanques comprend : le massif de Marseilleveyre, le mont Puget, le Devenson, le massif de Sormiou-Morgiou-Sugiton, la Gardiole, le plateau de Carpiagne, le massif de Saint-Cyr et le bassin de Cassis.

**1. Le massif de Marseilleveyre**

Situé à l'Ouest du massif des Calanques, il se caractérise par

ses vallons enchevêtrés de part et d'autre du cap Croisette. La

côte occidentale fait partie de l'unité de paysage du bassin de

Marseille.

Le sommet de Marseilleveyre culmine à 435 m. Il permet de

découvrir un large panorama, du Rhône au Ventoux et jusqu’au

Canigou aperçu par réfraction quelques heures par an.

A l'Ouest et au Nord, la ville s'immisce dans les reliefs au creux

des vallons et jusque sur le rivage avec les hameaux de

cabanons des calanques.

Le mont Rose domine la calanque de la Madrague et son

pittoresque port de pêche ainsi que la calanque de l'Escalette

et les ruines d'une usine de traitement de plomb. Les bâtiments

de pierre du XIXème siècle forment un site très pittoresque

avec l'arrière-plan de garrigue et les falaises calcaires.

Au Sud, le rivage déchiqueté de caps et de criques dialogue

avec la dentelle des falaises des îles proches. Ce paysage

exceptionnel est le refuge des amoureux de la mer, installés

dans les cabanons au creux de Callelongue et des Goudes.

**2. Le massif de Sormiou-Morgiou**

De profondes vallées viennent butter sur la ligne de crête

principale. Elles se prolongent vers le Sud-Est en calanques

somptueuses que l’on découvre depuis un linéaire de sentiers

en belvédère.

Le paysage du rivage est multiple : aiguilles de calcaire

plongeant dans la mer, promontoires effilés, criques

inattendues, dalles ensoleillées, lames vertigineuses des

falaises battues par la mer...

Des cabanons de pêcheurs se nichent au creux des criques

avec leur parure végétale riche de couleurs.

**3. Le mont Puget, Le Devenson**

Point culminant de la chaîne littorale des Calanques, la

puissante masse pyramidale du mont Puget, entassement de

barres calcaires blanches striées du vert sombre des

reboisements en pins, marque l'horizon au Sud de Marseille.

A ses pieds, la cuvette de Luminy, ancien domaine devenu

campus universitaire dans les années 1970, est l'un des seuls

sites urbanisés du massif.

La façade littorale, suite de vallons et d'éperons, de lames et

de falaises vertigineuses, dont Le Devenson ou la Grande-

Candelle, plonge dans la mer du haut de ses 400 m .

**4. Le cirque de la Gardiole**

Depuis le mont Puget, une crête orientée Ouest-Est

individualise un vaste cirque, succession de vallons et de

plateaux rocheux débouchant sur le rivage en falaises et

calanques.

Le plateau de Castel-Vieil s’inscrit en belvédère au-dessus de

l'exceptionnelle calanque d'En-Vau.

Les pointes de Port-Pin et de Cacaou enserrent entre leurs

rives abruptes des eaux turquoises aux reflets changeants.

Ces calanques se prolongent vers l'intérieur en vallons

encaissés, en gorges hérissées d'aiguilles et couronnées de

bosquets de pins d'Alep.

**5. Le bassin de Cassis**

Le paysage est exceptionnel. Une couronne de crêtes,

d’abrupts et de barres calcaires domine un versant pentu. Les

restanques plantées de vignes forment des stries. L’ensemble

plonge dans la mer par la falaise vertigineuse au cap Canaille.

En piémont se déroule une plaine littorale viticole. Le creux de

la baie est urbanisé ; c’est le village de Cassis resserré autour

du port. La colline du château et ses versants instables, les

plages bordées d'un riche tissu pavillonnaire, des jardins à la

végétation exubérante, des chemins traversiers encadrés de

hauts murs, structurent le rivage.

Au Nord, l'horizon est bloqué par un cirque de collines boisées,

entaillées par la coupe grise d'une ancienne exploitation de

marnes et par la tache claire d'une carrière de granulats.

L'autoroute en belvédère balafre le haut versant Nord-Est. A

l'Ouest, le rebord du plateau de Carpiagne domine la ville.

Depuis la route des crêtes du cap Canaille, la vue embrasse.

**Un paysage géomorphologique exceptionnel**

Le relief du massif des Calanques est structuré par une épine dorsale

orientée Est-Ouest qui s'élargit à hauteur du plateau de l'Homme-Mort.

La côte est abrupte, ciselée par les échancrures profondes d’une

vingtaine de vallons submergés. Les calanques sont ces rias

creusées par de petits fleuves côtiers il y a 30 000 ans et envahies

par la mer 10 000 ans avant JC après la 4ème glaciation, lorsque

le niveau des eaux marines s’est élevé de 70 m.

Le massif des Calanques se prolonge dans la mer par un chapelet d'îles.

Le calcaire urgonien, dense et fin, présente une blancheur et une

dureté à l'origine de la hardiesse des reliefs et de leur luminosité.

La présence de faciès dolomitiques explique la variété des

formes et les plateaux ciselés de lapiaz.

Tout un réseau souterrain de grottes et d’avens a été créé par

les eaux pénétrant par les nombreuses diaclases.

**Le paysage végétal spontané**

Le romarin et la bruyère multiflore sont présents sur calcaire

marneux tandis que le chêne kermès prédomine sur calcaire

compact, remplacé par le brachypode rameux dans les

secteurs en régression.

La strate arborescente très éparse et localisée dans certains

fonds de vallons est dominée par le pin d'Alep.

Ce couvert végétal n'en reste pas moins d'une extrême

richesse botanique. Plus de 700 espèces y ont été identifiées

au sein des groupements littoraux, des groupements des

éboulis et des groupements des crêtes ventées. Dont 58

reliques du Tertiaire devenues des raretés et 14 espèces

d'orchidées.

L'équilibre écologique est particulièrement précaire.

**Les mutations du paysage**

**Un paysage végétal dégradé**

Autrefois le massif était couvert d’une forêt de chênes verts

surmontant une strate arbustive de filaires, d’alaternes, avec

des lianes comme la clématite, le smilax, le chèvrefeuille.

L'exploitation abusive pour la production de charbon de bois,

les ravages des troupeaux et plus récemment les incendies

successifs ont irrémédiablement ruiné cette couverture

végétale. Le point de non-retour a été atteint.

La végétation est présente par taches d'où la dénomination de

faciès en "peau de léopard" donnée à cette garrigue. L'aridité

est prégnante,

**Les sites et les monuments protégés**

**La protection des monuments historiques, loi de 1913**

Cassis :

- Hôtel Désiré-de-Moustier (Hôtel de Ville), monument classé,

- Fontaine des Quatre-Nations, monument inscrit.

Marseille :

- Grotte Cosquer, monument classé.

**La protection des sites et des paysages, loi de 1930**

Cassis :

- Vieux château et ses abords, site inscrit,

- Port et ses abords, site inscrit,

- Baie de Cassis, frange littorale, site inscrit,

- Cap Canaille et ses abords, site inscrit.

Cassis et Marseille :

- Massif des Calanques - Saint-Cyr, site classé,

- Ensemble des Calanques et leurs abords y compris les îles

et îlots avoisinants, sites inscrits.

Marseille :

- Forêt domaniale de la Gardiole, site classé,

- Archipel de Riou, site inscrit.